



## Résidence de création/littérature jeunesse

À Manosque (04) du 19 septembre au 19 décembre 2022

**D**ans le souci d'encourager les pratiques culturelles liées au livre pour enfant l'association éclat de lire, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles, le Conseil Régional PACA, le Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence et la Communauté de communes Durance Luberon Verdon Agglomération propose une résidence à un auteur de création littéraire et/ou d'illustration en direction du public jeunesse.

Ouverte à tous les créateurs de littérature jeunesse ayant déjà publié à compte d'éditeur quels que soient les supports utilisés, cette résidence permet de se consacrer à un travail personnel. Sa durée est de trois mois, du 19 septembre au 19 décembre 2022. Le lieu de résidence se situe au cœur de la ville de Manosque dans les Alpes de Haute-Provence.

La résidence permet à l'artiste de promouvoir son travail, de rencontrer le public du territoire de la DLVA, et de profiter d'un espace et d'un temps de liberté pour mener à bien ses projets de création. Durant son séjour, le résident animera des ateliers pour le public scolaire et familial sur le territoire,

et participera à des rencontres avec des professionnels et des amateurs du livre jeunesse (70% de temps de création personnelle et 30% d'interventions, soit 6 jours par mois).

Le résident est accueilli dans un logement pris en charge et reçoit une bourse d'aide à la création d'un montant brut de 6000 € versés en droits d'auteur. Si le candidat retenu peut bénéficier d'une bourse du CNL, celle-ci se substituera au montant versé en droits d'auteurs.

Le résident sera choisi par un jury composé de représentants de l'Etat et des collectivités locales, de professionnels spécialisés en littérature pour la jeunesse et de personnalités du monde associatif, après étude des dossiers présentés.

Les précédents résidents accueillis, en lien avec l'association Croq'livres de Forcalquier furent jusqu'en 2019 :

Irène Bonacina (2011), Laetitia Devernay (2012), Louise Heugel (2013), Jérémie Fisher (2014), Malik Deshors (2015), Fleur Oury (2016), Juliette Binet (2017), Julia Woignier (2018), Camille Louzon (2019), Pauline Kalioujny (2020) et Denis Baronnet (2021).

### LE DOSSIER COMPRENDRA

- ▶ une lettre de candidature,
- ▶ une bio-bibliographie,
- ▶ une présentation des projets d'édition en cours et des expériences d'animation d'ateliers,
- ▶ une note d'intention précise sur le projet personnel et les différentes propositions d'animations d'ateliers à mener au cours de la résidence.

**Le dossier devra parvenir au plus tard le 17 décembre 2021**

**Par courriel** à : [eclatdelire@gmail.com](mailto:eclatdelire@gmail.com)  
**et par courriel**, accompagné d'au moins un ouvrage édité, à l'adresse suivante :  
éclat de lire / Résidence 2022  
Centre culturel et littéraire, Hôtel Raffin  
3 Boulevard Élimir Bourges, 04100 Manosque

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT : [eclatdelire@gmail.com](mailto:eclatdelire@gmail.com) - T. 04 92 71 01 79**



Créée en 1993 à Manosque, l'association éclat de lire œuvre tout au long de l'année pour permettre au plus grand nombre d'accéder à la lecture. Elle coordonne des actions régulières (bibliothèques de rue, comité de lecture ...) et des événements plus ponctuels (Fête du livre Jeunesse, Prix littéraire des ados, Printemps des poètes, volet jeunesse du Festival des Correspondances).